

tels que photographies, enregistrements ou autres documents n'a à aucun moment été fourni aux autorités américaines par les membres du personnel militaire canadien de cette mission? Le gouvernement a-t-il obtenu cette assurance ou avait-il formulé son démenti avant de l'obtenir.

Le très hon. M. Pearson: Le démenti du gouvernement à ces allégations a consisté à dire, je le répète, qu'aucun membre du personnel canadien faisant partie de la Commission internationale d'armistice n'exerce d'activités clandestines. A la suite de la question que mon honorable ami a posée ce matin et des nouvelles qui ont été publiées, nous procédons actuellement à un examen plus approfondi de la question.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question bien précise pour éviter tout malentendu. La déclaration attribuée à Tim Ralfe, reporter de Radio-Canada digne de foi, qui était là-bas, était-elle exacte ou non lorsqu'il a dit que des exemplaires de messages transmis par le quartier général canadien à Saïgon avaient été communiqués à l'ambassade américaine avant d'être remis à notre ministère des Affaires extérieures à Ottawa? Voilà la question dans toute sa simplicité. Déclarer que nous n'avons pas d'espions n'est pas répondre à cette question. Nous savons que nous n'en avons pas. Cette déclaration est-elle exacte?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, la déclaration que je viens de faire répondait à cette question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, monsieur l'Orateur. Je dois dire au premier ministre que la question à laquelle il ne veut pas répondre est une question très simple.

[Français]

RADIO-CANADA

LE QUÉBEC DEMANDE QU'IL SOIT POSSIBLE DE CENSURER LES FILMS IMMORAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

L'honorable secrétaire d'État peut-elle nous dire si elle a reçu du gouvernement du Québec des recommandations à l'effet de «bloquer les tendances actuelles» vers des émissions de télévision portant atteinte à la morale présentées par Radio-Canada, afin de permettre à la province de Québec de mieux censurer les films présentés dans les salles de spectacle?

[M. Douglas.]

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Je crois que non.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LE RETRAIT POSSIBLE DES FORCES ARMÉES DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Défense nationale une question que j'estime très importante. Nous reconnaissons tous, bien sûr, qu'aucun engagement militaire ne doit être pris à l'insu de la Chambre.

Comme les gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis ont décidé de réduire de quelque 35,000 leurs effectifs détachés auprès de l'OTAN en Europe, le ministre nous dirait-il quelle est la position du Canada quant au retrait des forces armées en poste en Europe? Que dit le ministre associé de la Défense nationale au nom du Canada à la conférence importante qui se tient actuellement en Europe? Voilà, je crois, l'aspect urgent de ma question.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, cette réunion a été organisée pour revoir le travail des groupes de planificateurs en matière de défense qui, depuis plusieurs mois, étudient, sous la direction des ministres, les diverses hypothèses qui peuvent se présenter dans le cadre de l'OTAN. Les ministres en profiteront pour communiquer d'autres directives aux planificateurs.

Quant aux engagements futurs, chacun des pays membres les fera connaître cette année aux stratèges de l'OTAN. Le principe vise à donner une idée, cinq ans à l'avance, des projets qu'entrevoient les pays et à permettre de prendre à l'avance des engagements annuels. Le gouvernement canadien étudiera le rôle qui pourra convenir à notre pays, et je suppose que d'autres discussions auront lieu à ce sujet à la Chambre. Il serait peut-être opportun, lors de l'examen des crédits de la Défense nationale, de discuter du rôle qu'il siérait au Canada de jouer au cours des années à venir.

D'ici la fin de l'année, avant la réunion ministérielle de décembre, nous ferons savoir à l'OTAN quelles troupes nous nous engageons à fournir pour l'année suivante et quels sont nos projets pour une période de cinq ans.